

Formulaire de souscription

Oui, je veux soutenir la restauration de
l'Archevêché de Rimouski :

Voici mon don :

- 25 \$
 50 \$
 100 \$
 Autre: _____

Mode de paiement :

- Chèque
 Mandat

Un reçu d'impôt sera émis pour un don de 25 \$
et plus ou sur demande
(Numéro d'entreprise: 13000 2553 RR001)

Nom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

- Je m'engage à participer pour la somme de:
_____ \$ pour la phase 2 des travaux
_____ \$ pour la phase 3 des travaux

ARCHEVÊCHÉ DE RIMOUSKI
34, rue de l'Évêché Ouest, C.P. 730
Rimouski (Québec)
G5L 7C7

Un héritage unique

L'Archevêché de Rimouski a été construit de
1901 à 1903. Conçus, d'après les esquisses
préliminaires du chanoine Georges Bouillon, les
plans de l'édifice sont l'oeuvre de l'architecte
sherbrookoise Jos-J.-B. Verret. L'architecture du
bâtiment est inspirée de la Renaissance française.

La valeur patrimoniale de l'Archevêché au plan
historique, social, culturel, esthétique et religieux
est indiscutable. D'ailleurs, cet édifice s'inscrit dans
un site du patrimoine constitué par la Ville de
Rimouski en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Puissions-nous ensemble préserver cet
héritage unique pour le bénéfice des
générations présentes et futures. Nous
comptons sur votre généreuse
contribution.



Le projet de restauration de l'Archevêché de Rimouski
reçoit un appui financier du ministère de la Culture
et des Communications du Québec et de la Fondation
du patrimoine religieux du Québec.

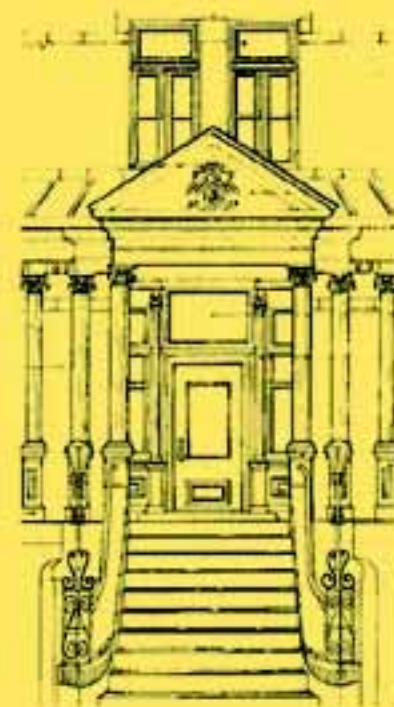
Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec

Culture
et Communications
Québec

Ce dépliant est une commandite de la corporation diocésaine de
L'Oeuvre Langevin.

Archevêché de Rimouski

Pour Sauver un Bâtiment Patrimonial



Téléphone : 418.723.3320
Télécopieur : 418.722.8978
Courriel : diocriki@gobetrotter.net

<http://www.diocesrimouski.com>

Nous avons besoin de votre soutien

Mot du président d'honneur



M. Philippe Michaud

Souvent les biens que nos prédécesseurs nous ont légués témoignent de la grandeur à la fois de leur esprit et de leur cœur. En tant qu'héritiers de ce qui constitue à notre bénéfice le

produit de leurs généreuses qualités d'abnégation, nous nous devons à tout le moins d'en reconnaître l'importance et d'en assurer la conservation.

L'Archevêché de Rimouski est incontestablement l'édifice de notre ville qui a la plus grande valeur tant sur le plan architectural que patrimonial. Il importe donc pour chacun de nous d'avoir le souci d'assurer la conservation d'une telle richesse dans notre milieu.

Je considère donc comme un devoir de reconnaissance envers nos prédécesseurs, en même temps qu'un témoignage de nos qualités d'appréciation de ce dont nous bénéficions, l'obligation de contribuer généreusement à la campagne de levée de fonds pour assurer la conservation de l'un des plus beaux édifices de notre région.

Quelle que soit l'ampleur de votre contribution, elle témoignera non seulement de votre générosité mais également de votre compréhension de nos obligations sociales.

Des travaux urgents

L'Archevêché de Rimouski, dont on a célébré le 100^e anniversaire de l'inauguration en 2003, requiert des réparations urgentes.

Selon une étude d'experts indépendants, des travaux importants s'imposent pour maintenir le bâtiment en état.

La toiture, qui date de 1957, demande des travaux impératifs si l'on veut empêcher les infiltrations d'eau. La maçonnerie, plus que centenaire, présente des marques d'effritement et demande à être refaite en partie. D'autres travaux s'avèrent également impérieux : travaux de menuiserie, de peinture et d'aménagement en vue de rendre l'édifice plus sécuritaire.



L'Archevêché de Rimouski en 2003

Un plan d'action

Afin d'assurer la conservation de l'édifice, un plan d'action en trois phases a été élaboré :



Un pilastre fissuré...

Phase 1

Coût : 500 000 \$
Description : ferblanterie
Réalisation : été - automne 2004

Phase 2

Coût : 500 000 \$
Description : - menuiserie et peinture (1^e partie),
- maçonnerie,
- paratonnerre
Réalisation : été - automne 2005

Phase 3

Coût : 1 000 000 \$
Description : - menuiserie et peinture (2^e partie),
- sécurité
Réalisation : été - automne 2006